

Séance du Conseil général du 29 janvier 2026

Rapport de la Commission de gestion et des finances

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 02/2026 RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE
CHF 65'000.00 POUR LE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE AU
CHEMIN EN VIGNY**

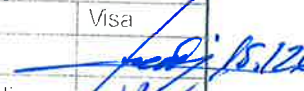
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 15 décembre 2025 à 19h30 pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité : Monsieur Georges Cherix, Syndic
 Madame Nicole Cattano, Municipale
 Monsieur Vincenzo Camuglia, Municipal
 Monsieur Nicola Cassetta, Municipal
 Monsieur Frédéric Strittmatter, Municipal

Pour la Commission : Monsieur Michel Artar, Président
 Madame Vivette Pilloud, rapporteur
 Monsieur Marc Furrer, membre
 Monsieur Pascal Muller, membre
 Monsieur Constantin Emmanouil, suppléant

Reçu le 15 JAN. 2026	
Nom	Visa
Cherix	
Camuglia	
Cattano	
Cassetta	
Strittmatter	
Vu séance du	

M. Cherix, syndic, nous souhaite la bienvenue en ouverture de séance.

Aucune commission ad hoc n'a été convoquée pour ce préavis, dès lors, la Commission a également œuvré sur le fonds de ce préavis.

Nous avons relevé, notamment :

1. Dans le paragraphe « contexte », par développements futurs, la commune prévoit un quartier situé En Sansy-Saugeon, horizon 2035, situé à l'ouest du chemin En Vigny.
2. La Municipalité nous présente quatre offres concernant le génie civil, et trois pour les travaux d'appareillage. Les meilleures offres ont été retenues.
3. Concernant la subvention de l'ECA, aucun chiffre ne peut être donné à ce jour.
4. Les parcelles privées, qui sont actuellement raccordées à la conduite, seront branchées à la nouvelle conduite.
5. Les bus scolaires pourront circuler tout au long des travaux.

Conclusion :

La Commission vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis municipal n° 02/2026
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 65'000.00 pour le remplacement d'une conduite d'eau potable au chemin En Vigny ;
- De financer CHF 65'000.00 par la trésorerie courante ;
- De porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation ;
- Le montant sera amorti par un amortissement budgétaire par le compte 7100.3300.00

Pour la Commission :

Le Président :



Michel Artar



Marc Furrer, membre

Le rapporteur :



Vivette Pilloud



Pascal Muller, membre



Constantin Emmanouil, suppléant

Villars-Sainte-Croix, le 15 décembre 2025